

# Nouveau plan de service FRANSAT PRO du 23/05/2024

## Mise à jour de la NIT TNT en version 31

Afin d'accompagner le déploiement de la diffusion des programmes en UHD portés par le multiplex R9 (chaînes France 2 UHD et France 3 UHD), l'ARCOM a décidé d'une opération de mise à jour de la version de la table NIT en version 31 sur l'ensemble des multiplex de la TNT diffusés en métropole.

Pour tenir compte de cette prochaine modification, nous vous informons de **l'évolution du plan de services FRANSAT PRO qui interviendra le 23 mai 2024**. La mise à jour devra être obligatoirement effectuée sur les sites FRANSAT PRO concernés à cette date et se résumera, dans la majorité des cas, à une simple incrémentation de la version NIT des multiplex diffusés de valeur 30 à 31.

Veillez prendre connaissance du **nouveau plan de services FRANSAT PRO** ci-joint et noter les informations importantes suivantes :

- Le déploiement du nouveau multiplex R9 sur le réseau TNT est en cours pour atteindre 70% du territoire métropolitain et s'accompagnera **d'une mise à jour de la table NIT en version 31 dans la nuit du 22 au 23 mai 2024**.
- **La modification du numéro de version de la NIT s'effectuera simultanément sur tous les multiplex distribués**. Les téléviseurs compatibles UHD HDR10 en réception TNT terrestre lanceront automatiquement l'installation des nouvelles chaînes.
- **La version de NIT des multiplex distribués par une station FRANSAT PRO devra être obligatoirement modifiée** à cette date et dans les cas suivants :
  1. **Utilisation de la solution FRANSAT PRO en complément d'une réception partielle des multiplex TNT du réseau hertzien terrestre**. Dans ce cas, la version NIT des multiplex issus de la station FRANSAT PRO devra être obligatoirement mise à jour afin d'aligner celle-ci sur la nouvelle version NIT des multiplex issus du réseau TNT hertzien terrestre. En l'absence de cette modification, les tuners des téléviseurs des utilisateurs finaux vont repartir en recherche permanente et intempestive à chaque changement de chaînes issues soit de la station FRANSAT PRO soit du réseau TNT hertzien terrestre.
  2. **Utilisation de la solution FRANSAT PRO pour alimenter des émetteurs L30-3 opérés par des collectivités locales**. Dans ce cas, la version NIT issue de la station FRANSAT PRO devra être obligatoirement mise à jour pour éviter des perturbations pour des foyers qui seraient situés en réception de l'émetteur local L30-3 avec un risque d'interférence provenant d'autres émetteurs voisins diffusant le nouveau multiplex R9.

Par ailleurs, **pour toute nouvelle installation FRANSAT PRO consistant à distribuer l'intégralité des services TNT HD et UHD, il faut à compter du 23 mai 2024 utiliser cette dernière version de NIT** afin de garantir l'installation automatique des deux services France 2 UHD et France 3 UHD sur les TV compatibles UHD HDR10, à l'occasion notamment des Jeux Olympiques de Paris 2024.